



## Pierre MOULIN expert

### RAPPORT D'EXPERTISE N°1804023

#### VALEUR A DIRE D'EXPERT

#### Caractéristiques :

Immatriculation	:	BB-593-RG
Marque	:	CITROËN
Genre	:	VP
Type	:	AZKA
Modèle	:	2CV6 SPECIAL
N° de série	:	VF7AZKA00KA354800
1 <sup>ère</sup> mise en circulation	:	13/11/1989
Puissance fiscale	:	03
Energie	:	ES
Places assises	:	4
Carrosserie	:	CI 5
Kilométrage au 23/04/2018	:	35885

## Equipements et état :

- ✓ Exemple de 2CV6 Spécial du millésime 1990.
- ✓ Identification par la plaque constructeur en aluminium, rivetée sur le tablier côté droit dans le compartiment moteur. On peut y lire en caractères emboutis « Automobiles Citroën », puis le numéro de série : VF7AZKA00KA354800, et les poids totaux en charge, roulant autorisé, et maximum par essieu, respectivement 930 Kg, 1330 Kg, 1-450 Kg et 2-500 Kg.
- ✓ A côté de cette plaque, le tablier et sa peinture étant d'origine, on peut lire des inscriptions réalisées en peinture noire au tampon lors de la fabrication. Il y a un petit cercle dans lequel il est écrit AM90, pour année-modèle 1990, ainsi qu'un numéro à quatre chiffres qui est le numéro d'organisation correspondant au jour de fabrication, en l'occurrence 4727 qui indique la date du 18 octobre 1989. Ces indications correspondent à la date de mise en circulation du 13 novembre 1989.
- ✓ La frappe à froid du numéro de série VF7AZKA00KA354800 est parfaitement lisible sur le plancher droit, à côté de la glissière droite de la banquette avant. Les caractères sont précédés et suivis par un emblème Citroën également frappé à froid et qui représente deux chevrons dans un petit ovale.
- ✓ L'examen des soubassements de caisse révèle des traces d'oxydation au niveau des points d'ancrage extérieurs des ceintures de sécurité arrière, et aux jonctions des tôles de plancher et de tablier. Une pièce de tôle a été rivetée à l'avant du plancher gauche. Le châssis-plateforme, remplacé, affiche une finition galvanisée. Le produit anti-gravillon pulvérisé sous la caisse tend à se décoller par endroits.
- ✓ La carrosserie extérieure est propre. Petits impacts sur le capot moteur et l'aile avant droite, et déformation de la petite tôle amovible de joue d'aile avant droite. Traces d'oxydation en bas du panneau arrière de caisse.
- ✓ Les accessoires extérieurs sont au complet.
- ✓ Le pare-chocs avant muni d'une bande adhésive noire et de ses deux butoirs verticaux avec bandeau caoutchouc noir a été repeint en blanc au lieu du gris clair opaque d'origine. Il est bosselé et porte quelques traces d'oxydation superficielle.
- ✓ A l'avant du capot moteur, la grille de calandre en plastique gris est d'origine.
- ✓ En dessous est rivetée la plaque d'immatriculation réglementaire en aluminium embouti, à caractères noirs sur fond blanc. Le département indiqué est celui de la Côte d'Or (21) sous le blason de la région Bourgogne.
- ✓ Les deux clignotants avant sont de marque Axo, avec leurs cabochons orange coniques et leurs socles en plastique noir conformes. Ils sont encastrés à l'avant des ailes avant. Le cabochon du feu droit est un peu délavé.
- ✓ Les phares ronds de marque Cibié sont d'origine et en bon état. Les cuvelages de phare sont en plastique et repeints couleur caisse. Les embouts extérieurs de la barre porte-phares ont été repeints en blanc, mais la peinture s'écaille. La partie sous capot conserve le gris d'origine.
- ✓ Les écrous à épaulement fixant les ailes avant sont conformes. Les bavettes en caoutchouc noir sont rivetées à l'arrière des ailes avant.
- ✓ Le joint arrière de joue d'aile droite est manquant.
- ✓ Le jonc de maintien du joint de la trappe de baie de pare-brise est en bon état.
- ✓ Les bras et balais d'essuie-glace arborent une finition noire conforme au millésime.

- ✓ Le pare-brise est de marque Saint-Gobain. Pas d'autocollant d'origine à l'intérieur.
- ✓ Une antenne de gouttière est fixée sur le montant de pare-brise droit.
- ✓ Le rétroviseur inox d'origine de forme trapézoïdale est fixé sur la porte avant gauche. Un rétroviseur identique a été rajouté sur la porte avant droite. Les joncs en plastique souple gris clair entourant les miroirs sont un peu abimés.
- ✓ Les demi-vitres inférieures de portes avant s'ouvrent en se relevant. Les demi-vitres supérieures des portes avant, les vitres des portes arrière et les vitres de custode sont fixes. Les vitres sont d'origine. L'arrêt de vitre ouvrante en plastique noir fixé en haut et à l'arrière de la porte conducteur n'est pas le bon : c'est un arrêt de vitre de porte avant droite positionné à l'envers.
- ✓ Les poignées extérieures de portes en forme de demi lune sont en aluminium moulé. Un barillet de serrure est encastré dans chacune des poignées de porte avant.
- ✓ Les joncs en aluminium sur les portes et entre ailes arrière et caisse sont en bon état.
- ✓ Les petits embouts en plastique noir coiffant le haut des charnières de portes arrière sont en place, mais sont désormais peints couleur caisse.
- ✓ Les vis d'origine à tête hémisphérique peintes couleur caisse fixant le bord avant des ailes arrière ont été conservées. Les joints en plastique transparent entre pied arrière et aile ont été peints couleur caisse.
- ✓ La capote en toile plastifiée à rainures longitudinales est neuve et d'aspect conforme, avec ses sangles élastiques d'ouverture extérieure. Le jonc du joint de lunette arrière est d'aspect alu. Le gris de cette capote est toutefois plus clair que celui d'origine.
- ✓ Le bouchon de réservoir est un accessoire en plastique noir fermant à clé. Le joint en caoutchouc noir de passage de goulotte dans l'aile arrière droite est conforme.
- ✓ Le couvercle de coffre s'ouvre au moyen d'une poignée en T en aluminium moulé incorporant un barillet. Les deux monogrammes rectangulaires en plastique, à caractères chromés sur fond noir, sont en place : « 2CV6 Spécial » à gauche et « Citroën » à droite. La charnière horizontale de coffre est en inox, avec les embouts en aluminium moulé.
- ✓ Le panneau arrière de carrosserie dispose au milieu d'un embouti rectangulaire proéminent prévu pour la plaque d'immatriculation.
- ✓ La plaque qui y est rivetée est identique à celle de l'avant.
- ✓ Les feux trapézoïdaux Seima orange et rouges sont fixés de chaque côté du panneau arrière. Leurs socles en plastique noir sont conformes. Le cabochon du feu droit est légèrement fendu.
- ✓ Le pare-chocs arrière d'origine a été repeint en blanc. Cette peinture s'écaille et laisse réapparaître le gris clair d'origine. Un bandeau en adhésif noir en recouvre la partie centrale en creux sur toute la largeur, comme pour le pare-chocs avant.
- ✓ Le feu de brouillard d'origine, rectangulaire et au cabochon rouge, est fixé sous le pare-chocs à gauche.
- ✓ La peinture extérieure de la carrosserie a été refaite dans la nuance d'origine Blanc Meije, correspondant à la référence EWThS appliquée au tampon en peinture noire sur le bord droit du tablier. L'ensemble est peu soigné avec un rendu terne sur le capot moteur et le couvercle de coffre, des traces d'autocollant sur le couvercle de coffre, la peinture des joints de trappe de baie de pare-brise, du joint arrière de tôle de joue d'aile avant gauche, des pions de finition des profilés de charnières des portes arrière, et des joints avant des ailes arrière. Le joint mastic appliqué au pistolet sur le profilé

de charnière de capot moteur est perfectible. Tout comme le marouflage : les joints des gicleurs de lave-glace sur capot moteur, et les bords des monogrammes de couvercle de coffre et du joint de vitre de custode droite sont peints.

- ✓ L'intérieur est en bon état.
- ✓ Les deux banquettes avant et arrière sont recouvertes de garnitures neuves en tissu écossais conforme au millésime. A l'origine, ces banquettes étaient revêtues de simili imitant le jean, le tissu étant réservé à l'option sièges avant séparés.
- ✓ Les ceintures de sécurité noires sont à enrouleur à l'avant et sont statiques et ventrales aux places arrière. Les deux crochets en plastique noir, rivetés en haut des côté de caisse à l'arrière et servant à accrocher les ceintures non utilisées, sont cassés.
- ✓ Les garnitures intérieures de portes en simili gris veiné sont en bon état. L'autocollant des pressions des pneus est toujours en place sur l'intérieur de la porte conducteur. Les manettes de verrouillage de demi-vitre inférieure avant, les charnières de portes avant; les entourages de manettes d'ouverture des portes avant, les carénages de serrures et les petites sangles plastique de préhension sont noirs. Les charnières des portes arrière conservent leur soufflet de protection intérieur en plastique noir rainuré maintenu en place par des rivets plastiques blancs.
- ✓ Les hauts de côtés de caisse conservent leur tissu gris d'origine.
- ✓ L'unique pare-soleil avant gauche est habillé de plastique gris clair à petits carreaux en relief.
- ✓ Le rétroviseur intérieur est vissé au milieu de la traverse supérieure de pare-brise. Son boîtier allongé en plastique noir est muni d'une position jour/nuit.
- ✓ Un éclairage à cabochon transparent rectangulaire est installé en haut du pied milieu gauche.
- ✓ Les tapis de sols en caoutchouc noir rainuré sont d'origine et en bon état, avec des sur-tapis de protection de même matière.
- ✓ Le tablier est habillé d'origine par un insonorisant façon laine de verre recouvert d'un revêtement noir plastifié.
- ✓ Le tableau de bord et ses commandes sont au complet et en état. Le tachymètre de marque Jaeger est le petit modèle propre aux 2CV6 Spécial, gradué tous les dix kilomètres/heure de dix à cent-vingt. Sont écrites les vitesses multiples de vingt. Des repères rouges correspondent aux vitesses de passage des rapports, à respectivement 28, 53 et 88 km/h. Le compteur kilométrique unique dispose de cinq chiffres. En dessous, englobée dans le même bloc, sous la grille des vitesses en sérigraphie blanche, se trouve la jauge à essence graduée 0, 1/2 et 1, le tout protégé par une même vitre bordée d'aluminium.
- ✓ Ce petit tableau de bord trapézoïdal peint en Gris Rosé est entouré d'une platine noire dans laquelle sont encastrés les témoins lumineux et les interrupteurs noirs. A gauche du tableau de bord, on trouve l'interrupteur du feu de brouillard surmonté de son petit voyant rond et jaune. Le feu et son voyant ne peuvent être fonctionnels qu'en position codes. A droite du tableau de bord, sont superposés les voyants bleu des phares et vert des clignotants. A droite du voyant vert, est encastré l'interrupteur des feux de détresse avec à sa droite le bouton-poussoir de forme identique de contrôle du voyant des freins. Ces deux commandes sont juste en dessous des deux voyants rouges qui y sont liés. A noter que le voyant vert des clignotants clignote en même temps que le voyant rouge lorsque les feux de détresse sont enclenchés. En dessous de

l'interrupteur des feux de détresse, c'est le petit bouton-poussoir noir du lave-glace, et sous le bouton de contrôle des freins, l'interrupteur des essuie-glace qui surplombe le voyant rouge de pression d'huile.

- ✓ Le volant Quillery en plastique noir à deux branches dispose d'un cache central trapézoïdal avec les deux chevrons. C'est le modèle équipant d'origine la version Spécial. La colonne de direction et son tube enveloppe sont équipés sur la gauche d'un antivol de direction d'origine cumulant les fonctions de contacteur principal et de blocage de la direction. La manette des clignotants est fixée sur le côté gauche de la colonne et celle des phares et avertisseur sonore sur le côté droit, mais plus orientée vers le haut qu'à l'origine.
- ✓ Un carénage en plastique noir à l'aspect grené, en bas du pare-brise, intègre les bouches d'aération et recouvre le moteur d'essuie-glace fixé au centre.
- ✓ En dessous de ce carénage, on trouve au milieu la molette d'ouverture à revêtement caoutchouté du volet d'aération de baie de pare-brise. A droite face au passager il y a la tirette horizontale de commande des volets de chauffage.
- ✓ De part et d'autre du tableau de bord et de sa platine, des tôles horizontales constituent les tablettes vide-poches qui occupent la largeur de l'habitacle. Elles sont recouvertes d'un revêtement plastifié noir et bordées en façade d'un bourrelet rainuré en caoutchouc noir. Le levier de vitesses, coudé, est chromé, avec pommeau sphérique en plastique noir. Son tube enveloppe/guide peint en noir est fixé au dessus de la tablette pratiquement dans l'axe médian du véhicule.
- ✓ En dessous, tout à gauche, la molette habillée de caoutchouc commande le réglage en hauteur des phares. Au milieu, c'est la poignée du frein à main. et la tirette de starter et son bouton lumineux faisant office de témoin.
- ✓ Le pédalier suspendu est classique. Contrairement aux deux autres, la pédale d'accélérateur est dépourvue de cache anti-dérapant en caoutchouc noir.
- ✓ Un autoradio Grundig non fonctionnel est fixé en dessous de la tirette de chauffage avec à sa droite un boîtier de haut-parleur.
- ✓ Le plancher du coffre à bagages accueille à plat la roue de secours chaussée d'une enveloppe Michelin X 125 R 15 usée à 80 %, le cric gris foncé, la manivelle noire, la cale en bois d'origine et l'écran de calandre en plastique gris clair. L'ensemble est recouvert d'une planche découpée sur mesure et offrant un plancher plat.
- ✓ Les roues d'origine sont de couleur Gris AC 140 d'origine, un gris clair opaque avec un obturateur central en plastique de même couleur. Les écrous de roue noirs sont du modèle long et borgne.
- ✓ Les roues sont chaussées d'enveloppes Michelin, modèle X, dimensions 125 R 15. Les enveloppes des roues arrière gauche et de secours sont d'origine (fabriquées en juin 1989 !), craquelées sur les flancs et fortement usées. Les enveloppes de la roue arrière droite et des roue avant ne sont usées qu'à 20%. Les enveloppes des roues avant datent de 2004, celle de la roue arrière droite de 1999.
- ✓ Le compartiment moteur est propre. Le tablier non repeint conserve toutes les inscriptions d'origine. En plus des indications évoquées comme le marquage de l'année-modèle, le numéro d'organisation ou la référence peinture, on peut lire au tampon un R à côté d'un 1 suivi d'un double-chevron et des chiffres 2.9. Les chiffres 3 et 6 de grande taille sont inscrits à la main. L'étiquette collée à fond argent porte les indications 9GP24 et N°65759 en dessous. Des traces de brouillard de peinture se

remarquent sur le haut du tablier à droite, ainsi que sur le bas du carénage de ventilateur et sur l'habillage de culasse droite. Le bord soudé à la jonction des parties supérieure et inférieure du tablier est oxydé en surface. Le feutre insonorisant de capot est d'origine, un peu frotté à gauche par la béquille. Les manchons de chauffage en carton annelé sont en bon état.

- ✓ Le moteur deux cylindres à plat refroidi par air est de type A06/635, d'une cylindrée de 602 cc. Une plaque à fond rouge estampillée « A. Citroën » est rivetée sur le carter moteur à l'arrière sur la corne gauche de fixation à la boîte, et porte, outre le type, le numéro de série 0909531831. Spécificité des derniers modèles de 2CV à l'insonorisation plus poussée, les couvercles de culasse sont équipés d'un insonorisant collé, en plus de l'habillage en caoutchouc noir (avec l'inscription 602 en creux) des culasses. L'alimentation est confiée à un carburateur Solex 26 35 CSIC. Le filtre à air à cartouche amovible dispose d'un boîtier rond en plastique noir. Le carénage du ventilateur de refroidissement conserve sa peinture noire d'origine. Le ventilateur en plastique noir compte neuf pales. L'échappement bien qu'oxydé en surface ne fuit pas.
- ✓ La boîte de vitesses à quatre rapports avant est fixée à l'arrière du moteur.
- ✓ Les transmissions à fourreau coulissant entraînent les roues avant.
- ✓ La suspension est à interaction avant/arrière à l'aide de deux pots de suspension latéraux. Chaque bras de suspension indépendant, relié par un tirant réglable au ressort correspondant contenu dans le pot de suspension, bénéficie d'un amortisseur hydraulique.
- ✓ Les freins avant accolés à la boîte sont à disques, les arrière à tambours. Le liquide du circuit de freinage est le liquide minéral hydraulique vert appelé LHM. Ce liquide présente l'énorme avantage de ne pas être hygroscopique comme un liquide de frein ordinaire. Les écopés de refroidissement des disques sont toujours en place.
- ✓ Le circuit électrique est bien sûr en 12 V. Le support de régulateur est vissé sur la barrette métallique Gris Rosé retenant la batterie. Deux boîtiers porte-fusibles sont superposés sur le tablier. Les boîtiers sont en plastique translucide ivoire, et leurs couvercles carrés portent en relief la marque Seima.
- ✓ Cette 2CV6 Spécial dispose de tous ses documents d'origine conservés dans une pochette en plastique noir avec les deux chevrons blancs sur un fond carré rouge. Il y a le carnet d'entretien, qui nous apprend que l'auto a été vendue neuve à Sarrebourg en Moselle (57), la notice d'utilisation et l'annuaire des agents et concessionnaires Citroën. Ces documents affichent la présentation conforme au millésime : couverture en gris dégradé avec les chevrons dans leur carré rouge se détachant sur un bandeau vertical blanc.
- ✓ L'essai routier révèle le bon état de fonctionnement du moteur et de la boîte de vitesses. La direction et les trains roulants ne souffrent d'aucun jeu excessif. La tenue de route et le confort sont d'excellent niveau. Les freins sont efficaces et équilibrés. Les pots de suspension méritent d'être huilés car ils ont tendance à grincer. Cette 2CV6 ne demande qu'à rouler afin de débrider son moteur qui semble un peu étouffé.
- ✓ Véhicule muni d'une carte grise française normale. A noter une erreur dans le type inscrit sur la carte grise : ZAKA au lieu d'AZKA.

**Valeur :**

Compte-tenu de ce qui précède, la valeur de cette **2CV6 Spécial**, immatriculée **BB-593-RG** est fixée à **8000 € (Huit mille Euros)**.

Valeur pour assurance, ne pouvant servir de base à une transaction.

Fait à Moroges, le 26 juin 2018.  
Pierre MOULIN, expert agréé 001548

